

**ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DE LA RÉGION DE LA
CAPITALE-NATIONALE**

PLAN D'ACTION

2014-2016

Introduction

L'Entente spécifique sur les paysages prévoit la réalisation de projets et d'initiatives visant la protection et la mise en valeur des paysages des MRC suivantes : Île d'Orléans, Portneuf, Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix-Est. Pour ce faire, un plan d'action concerté a été élaboré et sera mis en œuvre. Une révision annuelle du plan d'action est prévue.

Structure de la démarche

Le comité de gestion de l'entente : les partenaires financiers sont responsables de la supervision de la mise en œuvre du plan d'action et de la mise sur pied du comité de coordination régional.

Le comité de coordination régional : les membres du comité de coordination régional sont responsables de la mise en œuvre des actions du volet régional et formulent des recommandations aux membres du comité de gestion de l'entente.

Les comités locaux : les comités locaux sont responsables de la mise en œuvre des actions locales et ce, pour chacun des trois territoires : Île d'Orléans, Portneuf et la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Structure du plan d'action : les objectifs

Le plan d'action s'articule autour de cinq objectifs :

- Objectif 1 – Poursuivre l'animation et la concertation des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages
- Objectif 2 – Poursuivre la sensibilisation vis-à-vis l'enjeu de la mise en valeur et de la protection des paysages ainsi que la circulation de l'information
- Objectif 3 – Favoriser la formation et l'accroissement des connaissances des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages
- Objectif 4 – Soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs actions et projets en lien avec les outils développés par le milieu
- Objectif 5 - Soutenir les intervenants dans leurs responsabilités de planification et de réglementation en lien avec les outils développés par le milieu

Dans le précédent plan d'action de la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, était inscrite l'action suivante «Réaliser un plan directeur du paysage pour le corridor de la route 138». Ce plan directeur a été réalisé et sa mise en œuvre est prévue dans le plan d'action 2014-2016.

S'assurer de la mise en œuvre du Plan paysage de la route 138

Action	Responsable(s)	Partenaire(s)	Budget 2014-2015	Échéancier	Livrables
Mettre en œuvre le Plan paysage de la route 138 – se référer au plan de mise en œuvre du Plan paysage de la route 138 : <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion et communication; • Partage d'expertise et lieux d'échanges; • Réseau de haltes; • Signalisation (haltes et lieux de découverte); • Fonds régional d'embellissement Côte-de-Beaupré; • Partenariat avec des organismes. 	Comité route 138		Guide de conception réseau de haltes : 3 000 \$ Animation culturelle «Galerie à ciel ouvert» réseau de haltes : 5 000 \$	Continu	Guide de conception de haltes Exposition «Galerie à ciel ouvert» Réalisation de nouvelles enseignes et de nouveaux aménagements paysagers le long de la route 138 sur la Côte-de-Beaupré

Objectif 1 – Poursuivre l'animation et la concertation des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages

Actions	Responsable(s)	Partenaire(s)	Budget 2014-2015	Échéancier	Livrables
<u>Île d'Orléans</u> 1.1.1 Intégrer le volet paysages au Comité patrimoine – Vision 1.0 20/20	CLD et MRC Île d'Orléans	Comité patrimoine – Vision 1.0 20/20		Continu	
1.1.2 Mettre sur pied et animer un comité de travail	CLD et MRC Île d'Orléans	Composition du comité de travail : Direction CLD et MRC Agent culturel Architecte MRC Aménagiste MRC		Continu	
1.1.3 Présenter la démarche en paysages, l'entente et le plan d'action au conseil des maires	Chargée de projet			2014-2015	
<u>Portneuf</u> 1.1.4 Créer et animer un comité de concertation multisectoriel, dédié aux questions paysagères	MRC Portneuf	Comités locaux Milieu municipal Table Culture		Continu	
1.1.5 Présenter la démarche en paysages, l'entente et le plan d'action au conseil des maires	Chargée de projet			2014-2015	
<u>Table concertation sur paysages</u> 1.1.6 Poursuivre la tenue des rencontres de la Table de concertation sur les paysages, des comités de travail et du comité suivi	Chargée de projet			Continu	
1.1.7 Présenter l'entente et le plan d'action au conseil des maires	Chargée de projet			2014-2015	
<u>Volet régional</u>					
1.1.8 Renouveler le contrat de la chargée de projet	CLD de la Côte-de-Beaupré CRÉ de la Capitale-Nationale		257 466 \$ Budget 2013-2016	Septembre 2014	
1.1.9 Créer un comité de coordination des démarches paysages de la région de la Capitale-Nationale	Chargée de projet			Réalisé	
1.1.10 Établir des liens stratégiques avec les organisations supportant des démarches ailleurs au Québec	Chargée de projet	Comité coordination régional		Continu	

Objectif 2 – Poursuivre la sensibilisation vis-à-vis l'enjeu de la mise en valeur et de la protection des paysages ainsi que la circulation de l'information

Action	Responsable(s)	Partenaire(s)	Budget 2014-2015	Échéancier	Livrables
<u>Île d'Orléans</u> 2.1.1 Assurer une présence continue dans les médias concernant les réalisations du comité patrimoine	MRC et CLD Île d'Orléans	Médias ciblés : Télévision d'ici Journal Autour de l'île Sites internet CLD-MRC Bulletin électronique CLD		Continu	Couverture médiatique de la démarche
2.1.2 Élaborer une charte du paysage	MRC et CLD Île d'Orléans		25 455 \$	2014-2015	Charte du paysage
<u>Portneuf</u> 2.1.3 Tenir des séances d'informations et développer des outils afin de présenter et diffuser l'étude sur les paysages	MRC Portneuf			2014-2015	
2.1.4 Assurer une présence continue dans les médias concernant les réalisations du comité paysages	MRC Portneuf			Continu	Couverture médiatique de la démarche
<u>Table concertation sur paysages</u> 2.1.5 Faire connaître divers projets et les travaux de la Table de concertation sur les paysages aux municipalités, aux organismes et à la population	Chargée de projet	Comité suivi		Continu	
2.1.6 Assurer une présence continue dans les médias concernant les réalisations de la Table de concertation sur les paysages – mise à jour du plan de communication et mise en œuvre	Chargée de projet	Comité suivi		Continu	Couverture médiatique de la démarche
2.1.7 Poursuivre la diffusion d'une info-lettre aux membres de la Table de concertation sur les paysages	Chargée de projet			Continu	Info-lettre mensuelle
<u>Volet régional</u>					
2.1.8 Mettre à jour et modifier au besoin le site www.notrepanorama.com et notre page Facebook	Chargée de projet		Conception : 5747,75 \$ Hébergement : 380 \$ Nom de domaine : 120 \$	2014-2015	Nouveau site Internet pour les 3 territoires
2.1.9 Valoriser les initiatives qui contribuent à la mise en valeur et à la protection des paysages par l'attribution de mentions ou de prix	Chargée de projet	Gala Reconnaissance : Côte-de-Beaupré; Prix patrimoine : Charlevoix et Portneuf; Île d'Orléans : Prix de l'île	Budget 2014-2015 : 2 000 \$ Budget 2015-2016 : 500 \$	Continu	Remise de Prix
2.1.10 Appuyer les démarches locales qui souhaitent se doter d'une charte du paysage	Chargée de projet	Comité coordination régional		Continu	

2.1.11 a. Réaliser et diffuser un outil promotionnel destiné aux gens d'affaires pour les inciter à mettre en valeur les paysages b. Sensibiliser les conseillers et analystes des CLD et SADC	Chargée de projet	Comité coordination régional CLD et SADC des 5 MRC		2014-2015	Outil intégré au nouveau site Internet
--	-------------------	---	--	-----------	--

Objectif 3 – Favoriser la formation et l'accroissement des connaissances des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages

Action	Responsable(s)	Partenaire(s)	Budget 2014-2015	Échéancier	Livrables
<i>Volet régional</i>					
3.1.1 Déterminer les thèmes pertinents et offrir des formations pour le territoire des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de Portneuf et de l'île d'Orléans	Chargée de projet	Comité coordination régional	32 000 \$	Continu	6 formations offertes
3.1.2 Organiser une mission d'études	Chargée de projet	Comité coordination régional		2015-2016	Mission d'études

Objectif 4 – Soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs actions et projets en lien avec les outils développés par le milieu

Action	Responsable(s)	Partenaire(s)	Budget 2014-2015	Échéancier	Livrables
<u>Île d'Orléans</u> 4.1.1 Soutenir la réalisation du projet d'entrée de l'Île	MRC et CLD Île d'Orléans			Continu	
<u>Portneuf</u> 4.1.2 Réaliser un plan d'action concernant un projet-pilote de mise en valeur et de protection des paysages de la route 138 (affichage par exemple)	MRC Portneuf	Chargée de projet Comité paysages	25 455 \$	2014-2015	À déterminer
<u>Table concertation sur paysages</u> 4.1.3 Offrir une expertise (conseils, diffusion de l'information, démarche à suivre, etc.) aux partenaires (MRC, municipalités) pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets notamment projet de réseau de haltes pour le Plan paysage de la route 138	Chargée de projet	Comité suivi		Continu	
4.1.4 Tenir un appel de projets afin de soutenir les initiatives du milieu	Comité suivi		Budget à déterminer	2014-2015	Réalisation de projets de mise en valeur ou de protection des paysages

Objectif 5 Soutenir les intervenants dans leurs responsabilités de planification et de réglementation en lien avec les outils développés par le milieu

Action	Responsable(s)	Partenaire(s)	Budget 2014-2015	Échéancier	Livrables
<i>Volet régional</i>					
<i>5.1.1 Offrir une expertise (conseils, diffusion de l'information, démarche à suivre, etc.) aux partenaires pour les soutenir dans leurs responsabilités de planification et de réglementation</i>	<i>Chargée de projet</i>	<i>Aménagistes et urbanistes</i>		<i>Continu</i>	

Actions hors objectifs

Action	Responsable(s)	Partenaire(s)	Budget 2014-2015	Échéancier	Livrables
<i>Volet régional</i>					
<i>6.1.1 Développer des indicateurs pour mesurer les résultats de la démarche de protection et de mise en valeur des paysages</i>	<i>Chargée de projet</i>	<i>À déterminer</i>		<i>Continu</i>	
<i>6.1.2 Rechercher des partenaires financiers pour soutenir la réalisation de projets du milieu</i>	<i>Comité coordination régional</i>	<i>Partenaires entente spécifique</i>		<i>Continu</i>	<i>Réalisation de nouveaux projets</i>

Mise à jour : 17 octobre 2014